

1. Participation à l'école Saint-Yves

Tous les ans, juste après la rentrée des classes, les élus estiment la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-Yves, en fonction du nombre d'enfants domiciliés sur la commune et d'un bilan chiffré des dépenses engagées présenté annuellement par l'établissement privé. Cette année, le coût d'un élève a été établi à 403,56 €. L'école Saint-Yves comptabilisant 66 enfants issus de la commune, la participation globale s'élèvera donc à 26 634,96 €.

2. Subventions aux parents d'élèves

Concernant les subventions attribuées aux associations de parents d'élèves (6 €/enfant) : 666 € pour l'école publique et 540 € pour l'école privée.

3. Fin des contrats aidés

La fin des contrats aidés ne permet pas de reconduire le contrat de la personne embauchée actuellement en CAE aux services techniques. Cependant, trois techniciens sont indispensables pour assurer l'entretien au sein de la commune. « Cela fait plusieurs années qu'ils tournent à trois dans les services techniques, et le contrat CAE palliait le congé longue maladie de l'un des personnels. Avec l'accroissement des lotissements, la surface d'intervention est encore appelée à s'étendre ». Les élus souhaitent, de fait, titulariser la personne dont le contrat aidé prend fin le 1er novembre prochain, en raison de sa polyvalence et de ses nombreuses compétences. « Bien sûr, ce sera une charge salariale supplémentaire, mais au vu des économies que nous réalisons, en faisant des travaux en régie municipale, c'est une opportunité d'embaucher une personne aussi polyvalente ».

4. Une nouvelle chaudière plus économique

La chaudière de l'école publique a plus de 30 ans. Le conseiller énergétique de l'agglomération, sollicité, a aidé par les élus à faire un choix parmi les quatre propositions des différentes entreprises qui ont répondu à l'appel d'offres. C'est une chaudière à condensation qui sera installée avant l'hiver. En complément de cet achat, le tubage sera quant à lui changé ainsi que la cuve à fuel. Enfin, le circuit du plancher chauffant et les radiateurs seront entièrement nettoyés et rincés. La nouvelle chaudière devrait permettre de faire une économie en matière énergétique estimée à 25 %. Le montant total de cette opération s'élève à 13 400 € HT.